

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 9

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

30 Novembre 1882.

Chronique générale.

Dans sa séance de mardi, le Sénat a fixé, sur la proposition de M. Gaston Bazille, membre du centre gauche, au 7 décembre prochain l'élection de deux sénateurs inamovibles, en remplacement de M. l'amiral Pothuau et de M. de Larcy, décédés.

M. Jules Grévy n'est pas content. M. Gambetta a irrévérencieusement ouvert sa succession; or, M. le Président n'entend pas qu'on le fasse mourir avant l'heure.

Cependant, M. Gambetta, homme au cœur dur, est en train de conduire les funérailles de l'infortuné beau-père de M. Wilson. Avec un soin pieux, il s'occupe déjà de l'héritage, non qu'il espère le recueillir lui-même, mais parce qu'il voudrait le remettre en des mains amies.

Hier, il pensait au général Campenon : il lui fallait un sabre. Aujourd'hui, s'il fal-

lait s'en rapporter à certaines indiscretions, il aurait jeté son dévolu sur M.... Henri Martin : une simple plume ferait son affaire, à la condition qu'il gardât lui-même les plumes. L'ambitieux!

A vrai dire, M. Henri Martin a toutes les qualités requises pour faire un excellent Président-domestique. Il est vieux, doux, serviable, point volontaire et pas trop fier.

M. Henri Martin épousseterait, tandis que M. Gambetta gouvernerait. Resterait à introduire l'époussetoir à l'Élysée. Ce sera difficile.

M. Félix Pyat vient d'adresser à la questure de la Chambre une lettre par laquelle il réclame un mois d'indemnité comme ancien membre de l'Assemblée nationale.

Un certain nombre de sénateurs, appartenant à tous les groupes, ne voient pas sans une certaine inquiétude la discussion du budget se prolonger à la Chambre.

Une dépêche de Lyon vient d'annoncer qu'une candidature plus sérieuse que toutes celles qui ont été mises en avant pour succéder à M. Bonnet-Duverdier, vient de surgir au dernier moment : c'est celle de M. Jourde, l'ancien délégué aux finances de la Commune.

A la suite des arrestations et perquisitions faites au domicile des anarchistes arrêtés

ces jours derniers, on aurait découvert l'existence d'une nouvelle société secrète : la Propagande.

Cette société aurait son siège dans la région de l'Est, et ne compterait que des ouvriers parmi ses affiliés.

M. Oustry ne restera pas longtemps préfet de la Seine. On assure qu'il n'a accepté ce poste qu'afin de pouvoir plus facilement obtenir son entrée au conseil d'État.

Le secrétaire général du Grand-Orient de France, M. Thévenot, est mort avant-hier, sous les yeux de son médecin, le docteur Guillaumet, appelé pour lui donner des soins.

Avant de mourir, M. Thévenot s'est réconcilié avec l'Église catholique.

Les funérailles religieuses de ce franc-maçon converti seront célébrées à Notre-Dame de Lorette.

M. Laget, sénateur du Gard, est mort l'avant-dernière nuit à Nîmes.

On annonce la mort de M. le comte de Montebello, décédé le 24 novembre, en sa villa Regina, à Pau, à la suite d'une attaque d'apoplexie cérébrale.

Le Temps, qu'on ne saurait qualifier de cléricale, a publié cette lettre d'un de ses correspondants en Tunisie :

Tunis, 26 novembre. L'effet produit par les débats de la Chambre, au sujet du budget des cultes, pour la Tunisie, est fâcheux pour notre influence.

tout le clergé français, sont ridicules et fausses. La tolérance et la charité du clergé le font respecter même des musulmans. Jamais le clergé français n'a cherché à les convertir; il sait que c'est chose impossible.

Le gouvernement italien vient de faire remercier officiellement le cardinal Lavignerie de l'initiative charitable prise par lui en faveur des inondés de la Haute-Italie.

La lettre écrite à ce sujet par M. Raybaudi, consul d'Italie, est des plus courtoises et témoigne combien son gouvernement est heureux de l'esprit de conciliation dont a fait preuve le cardinal.

Cette démarche contraste douloureusement, pour les Français, avec les derniers débats de la Chambre.

Oyez la nouvelle d'un complot terrible. M. Cochery, escorté de quelques députés, rentrait l'autre matin à Paris, après avoir assisté, à Marseille, à l'inauguration de la nouvelle entreprise de paquebots destinés à relier la France à l'Australie.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE A JACQUES

PAR CHARLES DESLAYS.

Dans la cour, les ouvriers s'ameutaient, s'exaltaient les uns les autres. Avec des gestes menaçants, ils désignaient la maison; ils allaient l'envahir.

— J'étais sévère, exigeant envers eux, dit le flateur, c'est à leur tour.

Le vieux Joseph rentra tout à coup, pâle, en désordre, exaspéré.

— Ah! mon commandant, mon maître... jamais je n'aurais cru pareille chose.

— Rassure-toi, mon vieil ami, parle.

— Ce matin, tout à l'heure, on ne s'était mis à la besogne qu'en rechignant. Ils ont vu revenir l'huissier, ils se sont figuré qu'on allait le satisfaire à leurs dépens. De là, explosion générale.

Le contre-maître lui-même... oui, Robert, qui d'abord s'efforçait de les contenir, a fini par se laisser monter la tête comme les autres. Les voici.

Sur le seuil, effectivement, quelques premières figures se hasardaient, un peu intimidées par la vue du patron.

Derrière ceux-là, d'autres plus ardents, plus audacieux, déjà proféraient ces cris :

— C'est les ouvriers qu'il faut payer tout d'abord!... Les ouvriers avant tout!... Faisons respecter notre droit!

Georges fit un pas vers Robert.

— Oh! monsieur Georges, dispensez-vous de la harangue. Votre affamé n'a pas d'oreilles. On a serré sa ceinture tant qu'on a pu. Ni, ni, c'est fini. Nos femmes, nos enfants, nous-mêmes nous avons faim... notre argent!

— Mais un peu de patience, au nom du ciel!... s'écria le jeune homme qui commençait à s'emporter. Quelques heures... vous nous connaissez... vous avez appris le vol...

— Au mot de vol, il y eut un ricanement.

Le père et le fils échangèrent un regard.

— Georges! tu me l'as juré... rends-moi ces pistolets.

— Soit!... un pour chacun, mon père... En même temps tous les deux.

Par un fier mouvement de tête, il venait de rejeter en arrière sa longue chevelure. Il était charmant ainsi, de résolution, de loyauté, de bravoure.

Cependant, on avait aperçu l'huissier. Sa vue mit le comble à la colère des ouvriers. De toutes parts ces apostrophes :

— Le vol!... A d'autres!... Connu!... Louvard

a bon dos!... On n'en veut pas du portefeuille bourré de billets de banque... on n'y croit pas à l'argent volé!

Tout à coup, cette masse compacte s'écarta, violemment rompue par un homme qui, passant au travers, vint déposer un portefeuille sur le bureau :

— L'argent volé, le voici.

Cet homme, c'était Jacques.

VII

Jacques était arrivé, vers le milieu de la nuit, droit à la filature.

Naturellement, la grille était close, la maison muette; pas une lumière; la fenêtre du bureau donnait sur le jardin.

Après quelques hésitations, Jacques avait cherché, trouvé le bouton de la sonnette. Mais on sait combien le malheur l'avait rendu craintif; il n'avait pas osé sonner. Un chien aboya. Il s'enfuit.

Du côté du chemin de fer, alors en construction, une sorte de baraque abandonnée, ouverte à tout venant, se rencontra sur ses pas. Il s'y réfugia, il s'y blottit, sa fille sur ses genoux.

L'enfant s'était réveillée. Au milieu de la nuit noire, au milieu du profond silence, il y eut entre eux un entretien suprême. Jamais encore, dans la tendresse de ce pauvre père, autant de sollicitude, autant de passion. Il avait des fougues d'amour,

des adieux déchirants; puis, il se préoccupait de tout, des moindres détails.

— Je reviendrai bientôt... Ne te fais pas de chagrin... si je pouvais l'emporter dans mon cœur!... Que je t'embrasse encore. Oh! je te mangerais de baisers!... Il y a là, dans ce petit paquet, ta robe des dimanches et tes souliers neufs, tu sais. Tu tousses un peu, faudra dire qu'on t'achète quelque chose de bon pour le rhume... Tu ne m'oublieras pas, j'espère... Ah! tiens! moi qui ai oublié ton petit livre de contes... Mais tu en trouveras d'autres là-bas, et de bien plus beaux. Je te dis que ce n'est que pour quelques jours... Ne pleure donc pas... Tu as froid. Si tu tâchais de te rendre-mir. Oh! que je t'aime!

Elle, encore sous l'empire de l'effroi, de l'émotion, de la fatigue, à demi engourdie, un peu fiévreuse, pressentant une plus longue séparation, mais voyant son père si malheureux, ne songeant qu'à lui obéir :

— Oh! tout ce que tu voudras, tout ce que tu voudras, petit père!

Et puis, de longs silences durant lesquels, so tenant les mains sans rien dire, on pleurait.

Ce fut ainsi que le jour arriva. Un son de cloche passa dans l'air.

— Ah! fit Antoinette, la cloche de la filature.

— Allons, dit Jacques, il est temps. Mais dans la cour, des ouvriers, du monde. A

On dit que la deuxième représentation de la reprise du *Roi s'amuse* à la Comédie-Française n'a pas été plus gaie que la première. Avant la fin du 5<sup>e</sup> acte, bien des spectateurs dégoutés sont partis. Les acteurs ont été rappelés, mais on a protesté contre la pièce.

Il n'est pas certain que la tragédie ou le drame « *Le Roi s'amuse* » soit une mauvaise pièce, mais il est certain que c'est une mauvaise action. Avilir et traîner dans la boue un roi comme François I<sup>er</sup> était une besogne indigne d'un poète comme M. Victor Hugo. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'histoire de Triboulet est une pure invention ou plutôt une abominable calomnie. Il n'y a pas un mot dans les documents historiques, il n'y a pas même une légende qui appuie cette histoire, sortie tout entière de l'imagination de M. Victor Hugo. Or, comme le dit un de nos confrères parisiens, nous ne voyons pas quelle différence il y a entre la calomnie contre les vivants et la calomnie contre les morts, sinon que celle-ci est plus lâche.

Les étrangers même n'ont pu s'empêcher de protester contre le crime littéraire de M. Victor Hugo.

« François I<sup>er</sup>, dit le correspondant du *Times*, est au nombre des grandes figures de l'histoire de France. Il n'est la propriété d'aucun parti, mais il fait partie du glorieux patrimoine de la France. Il créa ou encouragea ce réveil artistique et littéraire connu sous le nom de Renaissance. Il fit plus qu'aucun autre roi pour la grandeur de la France et son unité : plus que Louis XI, plus que Louis XIV, plus que Napoléon. Il tint tête à l'Europe entière. Il fut l'indomptable, sinon le victorieux rival de Charles V. Il résista à la Maison d'Autriche, et vainqueur à Mari-gnan ou vaincu à Pavie, il fut toujours un héros. Il apprit à son peuple qu'il est une chose plus haute que la victoire. Il fonda le Collège de France, cette école de la science et de la littérature, et ses contemporains reconnaissants lui accordèrent le surnom de *Père des Lettres*. Et cependant sous quels traits est-il représenté dans la pièce de Victor Hugo ! »

« La République française, dit le *Tablet*, de Londres, travaille avec une énergie sans pareille à effacer de l'esprit de la nation les derniers vestiges du patriotisme en lui apprenant à mépriser sa propre gloire, à oublier le respect dû au passé, à détruire sa foi dans le présent et ses espérances dans l'avenir. »

Mais, ici, l'entreprise n'est pas seulement abominable ; elle est vaine et demeure impuissante.

C'est l'opinion émise par un adorateur de Victor Hugo, par M. Henri de Lapommeraye, qui écrit dans le journal gambettiste le *Paris* :

« Si grand que soit Victor Hugo, il n'est pas en son pouvoir de changer ce que la postérité a fixé pour toujours. Le mot :

qui s'adresser pour parvenir jusqu'à M. Aubertin ? Antoinette eut une idée.

— Madelon se lève de bonne heure, dit-elle, si j'allais demander à Madelon ?

— Va. J'attends.  
Au bout d'un quart d'heure, Madelon revint, mais seule.

— S'il y a du bon sens ! Faire voyager cette pauvre Toinette par une pareille nuit ! Je viens de la consigner au coin du feu, dans un bon fauteuil, et vais lui faire prendre quelque chose de chaud... pauvre petite !... Mais vous ? c'est monsieur que vous désirez voir ? Tenez, par là... suivez les autres...

Jacques lui prit les mains, et les serrant dans les siennes :

— Vous aurez bien soin de l'enfant, n'est-ce pas ?

— Jour de Dieu ! mais c'est mon métier... et je l'aime tout plein, cette petite sauvage de Toinette ! Jacques eût embrassé la bonne vieille, mais elle s'en retournait déjà, alerte et reprenant son bienveillant monologue.

On sait comment Jacques était arrivé.

Un coup de théâtre.

Déjà le flateur avait reconnu son portefeuille. Il l'ouvrit vivement, et, des deux mains, avec joie, avec fierté, étalant les billets de banque :

— C'est bien cela !... tout y est !... Dourez-

« Tout est perdu, fors l'honneur », est, si l'on me permet l'expression, l'étiquette défective de François I<sup>er</sup>. La volonté du Maître glorieux ne changera pas cela. »

N'est-ce pas un jugement terrible pour le poète ? Car l'œuvre qui ment à la justice de l'histoire peut-elle donc avoir une valeur esthétique ?

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 novembre.

Les constatations que nous avons à faire pour le marché sont loin d'être aussi favorables que ces jours passés. Les offres sont plus nombreuses et la plupart des titres ont vu se produire des oscillations de cours nombreuses et d'assez large étendue.

Les vendeurs ont repris l'offensive, et les cours fléchissent assez vivement dès l'ouverture.

Le 3 0/0 a coté 80.40, 80.65 ; l'amortissable, après avoir débuté à 80.95, est parvenu à 81.22 ; sur le 5 0/0, en baisse d'abord de 23 centimes à 114.57, pour se relever à 114.65 et 115.07.

Sur les valeurs, les affaires sont peu animées ; les cours, plus faibles au début, se sont relevés légèrement, mais les affaires ont été nulles, de part et d'autre on se tient sur la réserve.

La Banque de France cote 5.360 comme la veille.

Le Crédit Foncier est demandé à 1.335 et 1.340. Plus le marché de cette valeur s'élargit, plus il y a de chances pour une progression considérable des cours.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie s'améliorent d'une manière constante, on a conquis sans difficulté le cours de 535.

La Foncière de France et d'Algérie à 490 n'est réellement pas à son prix, elle vaut davantage.

Le Crédit Lyonnais est très-actif à 580.

Sur le Mobilier Français on constate quelques achats à 420.

Tenue très-faible du Crédit Général Français à 380.

La Banque Centrale de Crédit est une des valeurs que les capitalistes ont grand intérêt à mettre actuellement en portefeuille, car elle atteindra des cours élevés à bref délai.

Les valeurs industrielles sont un peu meilleures que la veille.

L'action du Suez s'est tenue à 2.445 et 2.440.

Le Panama oscille autour du cours de 481.25.

Le Gaz est offert à 1.555.

Les chemins sont un peu moins actifs : Lyon, 1.580 ; Nord, 1.910 ; Orléans, 1.260.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### PERCEMENT DU TUNNEL.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, d'après les calculs des ingénieurs, c'est hier soir, vers 11 heures, que le tunnel en construction sous le coteau du Petit-Puy a été complètement percé.

Depuis plusieurs jours déjà, les ouvriers pouvaient correspondre entre eux en frappant dans la paroi. C'est ainsi qu'avant de mettre feu aux cartouches de dynamite, ils étaient obligés, par mesure de précaution, de donner plusieurs coups de pioche en guise de signaux.

Les dernières cartouches ont été disposées au milieu de la nuit ; et, après leur explosion, les mineurs s'étaient rejoints. C'est avec une précision mathématique qu'ils se sont rencontrés. Honneur à MM.

vous maintenant ?

Le plus penaud de tout c'était le contre-maître.

— Qui est-ce qui a dit que ce n'était pas vrai ? s'écria-t-il. Ah ! le brigand... si je le connaissais celui-là !...

Georges, non moins digne dans la bonne fortune que dans la mauvaise :

— Descendez tous, c'est moi-même qui vais vous payer. La caisse est ouverte.

— Monsieur Georges, balbutia Robert tout repentant, faut pas nous en vouloir. Il y avait les femmes qui faisaient le diable à la maison... il y avait les petits qui demandaient du pain.

Quelques instants plus tard, dans le bureau, il ne restait que Jacques et M. Aubertin.

Celui-ci, le front radieux, le visage souriant, les yeux pleins de larmes :

— Ah ! mon ami !... mon sauveur !... je n'oublierai jamais... ma reconnaissance... comptez-y... vous êtes ici chez vous... vous ne nous quitterez plus... notre amitié... Mais comment ?... ce Louvard...

— Il est mort... je l'ai tué.

Le flateur, qui depuis quelques instants serrait les mains de Jacques, l'étreignait dans ses bras, se recula tout à coup.

Alors seulement Jacques lui apparut, non plus à travers le service qu'il venait de rendre, mais tel qu'il était réellement, souillé de fange, en dé-

les ingénieurs ! Les ouvriers habitués à ces sortes de travaux ont déclaré que jamais ils n'étaient arrivés aussi juste.

Dès l'aube, le tunnel a été pavé de dra-peaux tricolores.

Des bouquets étaient disposés à l'intérieur sur des tables couvertes de verres et de bouteilles de vieux vin, et l'on attendait l'ingénieur en chef, M. Tresca, pour fêter le premier rayon du jour, apparaissant dans cette galerie souterraine.

Ce matin, nous avons traversé le tunnel, de 1,450 mètres de longueur, et nous avons été témoins de la joie de ces nombreux ouvriers qui désormais auront moins à souffrir de l'odeur de la dynamite et de la fumée : le courant d'air qui existe maintenant chassera ces vapeurs et leur apportera un peu de bien-être.

### TRAMWAYS SAUMUROIS.

M. Monprofit nous adresse la lettre suivante :

« Paris, le 29 novembre 1882.

« Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Echo Saumurois*,

« Je reçois à Paris le numéro de l'*Echo Saumurois* daté du 29 courant contenant un entrefilet relatif aux « Tramways saumurois », et je m'empresse de répondre quelques mots.

« Votre correspondant ignore, sans doute, que je ne puis rien entreprendre avant qu'un décret d'utilité publique ait ratifié la convention intervenue entre M. le Ministre des travaux publics et votre serviteur.

« J'attends ce décret, et voici la dernière notification officielle qui m'a été faite à ce sujet :

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR.

Saumur, le 28 octobre 1882.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Ministre des travaux publics vient d'informer M. le Préfet qu'il a transmis, le 24 de ce mois, au conseil d'Etat un projet de décret ayant pour but de déclarer d'utilité publique et de vous concéder le réseau de Tramways à établir dans la ville de Saumur et sa banlieue.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Sous-Préfet, COTTINEAU.

A. M. Monprofit, ingénieur civil à Saumur.

« Je crois qu'une lettre semblable a été adressée à M. le Maire de Saumur.

« Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur, qu'en ce qui me concerne, j'ai hâté l'instruction autant qu'il m'a été possible de le faire. Je puis répéter d'ailleurs ce que j'ai toujours répondu aux personnes qui ont bien voulu me consulter : je serai prêt à exécuter, lorsque les formalités seront terminées.

« Je comprends les impatients et je puis dire que, de tous, je suis celui qui a le plus le droit de l'être.

« Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

» O. MONPROFIT. »

« P.-S. Le projet relatif à la construction d'un pont à Montsoreau ne gêne en rien mon projet. » J'ai déjà exprimé mon avis sur ce point et déclaré que j'étais partisan de la construction du pont qui ne peut être pour les Tramways qu'un élément de plus de trafic et par conséquent un succès.

O. M. »

Nous croyons savoir que le décret d'utilité publique pour la construction de nos Tramways est attendu pour le courant de décembre prochain.

Le *Journal d'Indre-et-Loire*, après avoir reproduit notre article du 29 octobre, ajoute les lignes suivantes :

« Est-ce que les administrations départementales d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire n'auraient pas dû s'entendre depuis longtemps pour établir un pont sur la Loire, sur la limite des deux départements, entre Montsoreau et Candé. Dans notre siècle soi-disant de progrès, on en est encore réduit à faire usage de bacs. A qui fera-t-on croire que ces moyens de transports primitifs répondent suffisamment aux besoins de ces riches contrées ? De toutes parts, on jette l'argent à pleines mains pour établir des moyens de communications faciles et servant les intérêts de tous. Seules, ces parties des départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire sont complètement mises en oubli. » Espérons que les justes réclamations des habitants finiront par être entendues.

Aujourd'hui jeudi (midi), la Loire n'est plus qu'à 4<sup>m</sup> 25 à Saumur, en baisse de 25 centimètres depuis hier.

Les journaux de Tours publient l'avis de crue suivant, daté d'hier, 3 heures du soir :

« Une crue se manifeste sur la Loire.

« On présume que le maximum sera de 2 m. 50 à Orléans et qu'il aura lieu dans la nuit du 30 de ce mois.

« On pense que la crue atteindra, dans le département d'Indre-et-Loire, les hauteurs indiquées ci-après :

« A Amboise, 3 m. 60 dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre.

« A Tours, 3 mètres dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre.

« A Langeais, 3 m. 50 dans la matinée du 2 décembre. »

M. M... vient de verser au Bureau de bienfaisance de Saumur la somme de 100 francs.

Le *Journal officiel* a publié l'avis suivant :

« A partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, le public pourra échanger, dans tous les bureaux, contre des timbres-poste, les enveloppes timbrées mises hors d'usage avant l'emploi. »

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur la suppression de l'Hotel des Invalides...

égare... une erreur de jeunesse dont vous exagérez les remords... une de ces fautes que le temps fait oublier, dont il ne reste aucune trace... Eh bien, que je sois seul à savoir... Mieux encore, vous ne m'avez rien dit, je ne sais rien... rien !

Parler ainsi de la part de cet homme rigide, c'était de l'héroïsme.

Jacques le comprit.

— Ah ! vous êtes bon ! répondit-il, et l'enfant sera heureuse ici... la petite... ma fille... elle est là... je l'ai amenée... J'accepte pour elle. Rien pour moi... Je dois expier... Je veux souffrir... et pour commencer, ne pas même la revoir... m'en aller tout de suite, et bien loin, ne revenir jamais... Vous ne voulez pas admettre que je sois indigne de votre miséricorde... Il vous faut une preuve... eh bien, tenez !... tenez... lisez...

Le malheureux présentait un lambeau de journal judiciaire qu'il venait d'arracher de la doublure de sa veste, et que sans doute il portait sur lui comme un cilice. De sa main tremblante, il indiquait sur le papier jauni ce titre : « Affaire Louvard et Morand. Un faux !... Une condamnation infamante. »

— Jacques Morand, c'est moi.

A mesure que l'austère négociant lisait, l'autre courbait le front.

Quand ce fut terminé, Aubertin se dirigea vers le feu, y jeta le journal, et répondit :

— Jacques, reprit-il, je ne vous comprends pas, je ne veux pas vous comprendre... C'est le souvenir de quelque malheur immérité qui vous

des proposée par la commission du budget, repoussée par 264 voix contre 192.  
A voté pour : M. Maillé (Alexis).  
Ont voté contre : MM. le comte de Civrac, le comte de Maillé, de Soland, le comte de Tervés. — M<sup>r</sup> Freppel.  
N'a pas voté : M. Bury.  
Absent par congé : M. Benoist.

— Sur l'amendement de MM. Cunéo d'Ornano, Janvier de la Motte, etc., pour inscrire au budget ordinaire les dépenses du corps d'occupation en Tunisie, repoussé par 369 voix contre 76.  
Ont voté pour : MM. le comte de Civrac, le comte de Maillé, de Soland, le comte de Tervés.  
Ont voté contre : MM. Bury et Maillé (Alexis).  
Absent par congé : M. Benoist.

A propos de ce dernier vote des députés conservateurs de Maine-et-Loire, il est important de faire une remarque essentielle : L'amendement de M. Cunéo d'Ornano avait pour but de forcer le gouvernement à la sincérité du budget, en avançant que les dépenses pour l'occupation de la Tunisie mettaient le budget en déficit de trente millions. C'est pour obtenir cette franche déclaration que les députés conservateurs de Maine-et-Loire se sont associés à l'amendement. Mais cela ne veut pas dire qu'ils aient voulu approuver ni l'expédition de Tunisie ni les dépenses permanentes qu'elle entraîne. Nous sommes même autorisés à déclarer que, au cas où ils auraient obtenu cette inscription, ils eussent voté contre ces crédits portés en ces termes au budget.

#### ANGERS.

Hier matin, la Maine marquait 5<sup>m</sup> 45 à l'étiage du pont du Centre.  
Nous lisons dans l'*Etoile* :

« La Maine continue à croître d'une façon inquiétante. Les quartiers bas de la ville sont inondés. Dans les rues des Trois-Maries, de l'Académie, de la Blancherie, Pître-Merland, du Serpent, etc., la circulation est interrompue. Des pontons ont été placés devant plusieurs maisons de la rue du Port-Ligny.

Près du pont du Centre on a retiré de l'eau des brouettes, des claies, des guérites, des planches et autres bois communs.

Sur le quai du Roi-de-Pologne, l'inondation est complète. Pendant la nuit dernière, l'eau a envahi le rez-de-chaussée de toutes les maisons ; les habitants ont dû s'enfuir, sans même prendre le temps de déménager. Rien de plus triste que de voir, à l'heure du repas, les pauvres ouvriers, par centaines, attendre leur tour pour prendre place dans les bateaux qui doivent les transporter à leur domicile. Deux de ces bateaux circulent continuellement et font passer aux inondés les provisions nécessaires aux ménages cernés par l'inondation. Dans certaines maisons l'eau atteint près d'un mètre de haut. »

Récompenses aux ouvriers. — La distribution des prix créés par le conseil des pru-

d'hommes en faveur des ouvriers qui « sont restés le plus longtemps dans le même atelier, ont donné le plus de gages de dévouement aux intérêts de leurs patrons, et, sous tous les rapports, peuvent être cités comme des modèles, » a eu lieu dimanche, à 9 heures et demie du matin, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville d'Angers.

La séance était présidée par M. La Combe, adjoint, assisté de MM. Raynaly, père, ancien président, et Ernest Oriolle, président actuel du conseil des prud'hommes. Après une allocution de M. Oriolle, et la lecture du rapport de M. Raynaly, il a été procédé à la distribution des récompenses.

Trois prix ont été décernés : le 1<sup>er</sup> (250 francs), à M. François Gillet, né à Angers, ouvrier peigneur de chanvre, âgé de près de 64 ans, qui a passé 42 ans dans le même atelier ; le 2<sup>e</sup> (150 fr.), à M. Ernest Jubert, né à Loches (Indre-et-Loire), marié à Saurmur le 29 mai 1855, tailleur de pierres appareilleur, aujourd'hui âgé de 60 ans ; le 3<sup>e</sup> (100 fr.), à M. Félix Arsicot, né à Chaillet-Marais (Vendée), ouvrier ajusteur-mécanicien, âgé de 47 ans.

Par un louable sentiment de délicatesse, le conseil des prud'hommes avait résolu, pour cette première année, de tenir hors concours les ouvriers membres du conseil, et de plus les ouvriers travaillant chez des patrons membres du conseil.

#### LES ENSEIGNES CURIEUSES D'ANGERS.

Angers possède un certain nombre d'enseignes vraiment drôles. Plusieurs commerçants exercent des professions qui offrent un rapport singulier avec leurs noms.

Nos concitoyens, dit l'*Etoile*, ne se froiseront pas de cette petite réclame.

Dans la rue Plantagenet est installé M. Seringot, marchand d'oiseaux.  
Sur la route de Nantes, habite M. Cordier, marchand de chanvre.

M. Lecocq, marchand de graines, habite la Tour-Bouton.  
Les habitants de la rue Saumuroise ont M. Goré pour charcutier.

On peut se faire assurer contre la grêle chez M. Gréle, 4, rue des Lices.  
M<sup>me</sup> veuve Crouton est boulangère, rue de Brissac, 15.

M. Duchesne est charpentier, rue de Reculée, 4, et M. Dubois, menuisier, rue Saumuroise, 57.

MM. Chardon exercent la profession de jardiniers, l'un au village des Bançais, l'autre rue Polonoise, 4.

M. Bottineau, cordonnier, travaille rue Saumuroise, et M. Savaton était naguère marchand de chaussures, rue Lyonnaise, 46.

Mais les mieux partagés sont les marchands de vin et les débitants. Il y a MM. Berdeau, marchand de vin, rue Royale, 37; Chauvin, marchand de vin, rue Parcheminerie, 10; Bois, marchand de vin, rue Haute-Pierre-Lise, 2; Boisdon, cafetier, à Tivoli; Boisset, marchand de vin, rue Saint-Georges, 2; Boistard, marchand de vin, rue Botanique, 10.

Il est à regretter que le débitant placé à l'entrée de la rue Toussaint ait dernièrement

pris sa retraite. Il avait pour enseigne : Grévy, débitant, billard au 1<sup>er</sup>.

#### TOURS.

De l'eau, de l'eau, et toujours de l'eau. Telle est la température que nous subissons depuis plus d'un mois. La huitaine qui vient de s'écouler n'a été qu'une succession de pluies à peine interrompues par de très-rarees accalmies. Aujourd'hui, c'est une véritable trombe d'eau qui s'abat sur notre ville, envahissant les rues et pénétrant jusque dans les maisons. Cette perturbation de l'atmosphère ne laisse pas que d'être très-préjudiciable à la culture et au commerce. Les affaires se ralentissent de plus en plus. D'un autre côté, les semailles de la saison se font dans de mauvaises conditions ; beaucoup de travaux qui résistent à faire dans les campagnes ne peuvent s'effectuer.

Depuis un certain temps, dit le *Journal de Loir-et-Cher*, l'instituteur de la commune de Boisseau, un pur, ne faisait plus faire la prière à ses élèves. En revanche, de temps en temps il leur apprenait à chanter la *Marseillaise*.

Les parents, les mères surtout, ne cachaient pas leur indignation, et ces dernières avaient dit que si l'instituteur continuait, elles iraient le trouver.

— C'est bien, dit-il, qu'elles viennent, et je les enverrai joliment promener.

Là-dessus, une vingtaine de femmes se réunirent et se rendirent à l'école, pour inviter le pédagogue à faire réciter la prière à leurs enfants.

— Cela m'est défendu, répondit-il.

— Cela vous est défendu ! Mais alors comment se fait-il que ce soit permis aux instituteurs des communes voisines, qui n'ont pas cessé d'enseigner aux élèves à prier le bon Dieu ? Ce ne sont pas des petits singes que nous vous envoyons, et notre volonté est que nos enfants adorent Dieu.

Devant cette attitude résolue, le maître d'école perdit contenance et promit de mieux remplir ses devoirs à l'avenir.

Voilà, certes, un bon exemple, et, au besoin, toutes les mères le suivront, nous en sommes convaincus.

#### POITIERS.

Dimanche, sont arrivés à Poitiers les jeunes gens de la colonie de Mettray, que leur bonne conduite avait désignés à la bienveillance du gouvernement. Ils sont venus pour s'engager dans l'armée et pour compléter ainsi, à l'ombre du drapeau de la France, l'œuvre de réhabilitation et achever d'effacer les fautes du jeune âge.

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« Nous avons le regret d'apprendre que l'honorable M. Serph, député de la Vienne pour l'arrondissement de Civray, vient d'être victime d'un bien fâcheux accident.

M. Serph se préparait, vendredi dernier, à prendre part à une partie de chasse et faisait lui-même ses cartouches, lorsque l'une d'elle fit explosion et le blessa grièvement à la main. M. Serph a dû subir une opération.

L'on se rappelle sans doute que l'honorable député avait déjà été victime d'un accident à peu près semblable, qui l'avait privé d'une partie de la main gauche. »

#### NANTES.

Encore un sacrilège. — Un nouveau sacrilège, commis dans la banlieue de Nantes, vient de renouveler les tristesses de nos chrétiennes populations, lisons-nous dans l'*Espérance du Peuple*.

Dans la nuit de lundi à mardi, des scélérats ont profané l'église de Sainte-Luce ; ils ont pénétré dans la sacristie par la fenêtre, et de là dans l'église. Ils ont défoncé la porte du tabernacle et emporté le ciboire contenant les hosties consacrées.

Une des saintes hosties a été trouvée à la porte de l'église.

Les voleurs ont emporté des bougies et le drap mortuaire. Ils sont sortis par la grande porte.

#### PROPHÉTIES DE NICK.

Voici quelle sera, d'après Nick, la physiologie probable du mois de décembre :

— Vous avez raison de partir, monsieur, partez. Et sa main alla chercher des billets de banque.  
— Non ! se récria Jacques, je vous l'ai dit : Rien pour moi, tout pour elle !  
Il avait relevé la tête. Il s'éloignait.  
Aubertin le rappela du geste.  
— Soit ! pas cela !... Autre chose que vous ne refuserez pas. Suivez-moi.  
Il avait ouvert la petite porte ; il disparut, marchant sans bruit.  
Jacques l'imita.  
Au bout d'un corridor, la chambre de mademoiselle Aubertin.  
Là, Antoinette, au coin du feu, dans le grand fauteuil.  
Par bonheur elle était endormie.  
Veillant sur elle, Zoé et Georges.  
Tous deux ils firent un signe de silence.  
Aubertin montra l'enfant.  
Dompnant son émotion, Jacques s'en rapprocha.  
Du geste, Aubertin semblait dire : Ce sera ma fille ; Georges et Zoé : Ce sera notre sœur.  
Arrivé près du fauteuil, Jacques s'agenouilla ; prenant bien garde de réveiller l'enfant. Après quelques instants d'une muette contemplation, il toucha du bout du doigt la petite robe, et avança les lèvres, il y mit un long baiser.  
Puis, ayant peur de crier, mordant ses lèvres, étouffant ses sanglots, mais le regard toujours fixé

sur sa fille, il s'éloigna à reculons, il disparut.  
Mais, auparavant, à voix basse :  
— Merci, monsieur Aubertin... nous sommes quittes.  
(A suivre.) CHARLES DESLYS

Nous sommes heureux d'annoncer la prochaine publication d'un nouveau journal hebdomadaire, *La Semaine illustrée*, dont le rédacteur en chef est M. Rastoul, un écrivain bien connu de la presse catholique, et le gérant, M. Oudin, l'éditeur justement apprécié et qui nous paraît constituer une heureuse innovation.

Chaque numéro illustré de 6 à 10 gravures contiendra : un roman, un article historique, littéraire ou scientifique sur une question controversée et à l'ordre du jour ; deux variétés, récits de voyage, beaux-arts, littérature ; enfin une *Revue très-complète de la semaine* où seront groupés en une série d'articles courts, publiés sous des titres divers, tous les faits politiques, religieux, scientifiques, littéraires, historiques, artistiques et industriels, de façon à présenter aux lecteurs sous une forme claire et simple la partie essentielle des revues spéciales et des journaux quotidiens qu'il est difficile de suivre tous, et à les mettre à même de se tenir au courant du mouvement intellectuel de notre époque et de connaître tout ce qu'un homme instruit doit savoir.

*La Semaine illustrée* formera chaque semaine un fascicule de 24 pages, sous couverture imprimée. Le prix d'abonnement pour la France est fixé à 48 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois et 6 fr. pour trois mois.

« Les conditions astronomiques variant peu en décembre, les points étant en outre groupés, ce mois présentera encore à peu près les mêmes caractères sur la France et les pays voisins.

» La première dizaine sera assez belle sur la zone méridionale, sauf quelques perturbations aux époques marquées ; les autres dizaines seront plus variables et plus humides, avec ciel souvent couvert ou brumeux, coups de vent, ondées, neige, gros temps, principalement sur les zones du Nord et du Centre et particulièrement pendant les périodes critiques indiquées ci-après, savoir :

» 4<sup>e</sup> Vers le « 2 (7), 4, 6 », D. Q. ; 2<sup>e</sup> vers le « 9 (77), 11, 13 », N. L. ; 3<sup>e</sup> vers le « 16 (77), 18, 21 », P. Q. ; 4<sup>e</sup> vers le « 23 (77), 25 », P. L. ; 5<sup>e</sup> vers le « 29 (77), 31 », D. Q. Abaissement de température première et troisième dizaines principalement, gelées intermittentes vives, neige abondante probable, notamment sur les pays montagnaux, vers les 3, 6, 10, 17, 22, 24, 30. Crues d'eau après ces périodes.

» Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations. »

On télégraphie de Saintes, 29 novembre :

« L'épidémie de fièvre typhoïde sévit toujours ici. On a constaté sept décès lundi.

» Un bataillon du 6<sup>e</sup> de ligne, qui devait partir pour l'île d'Oléron, a reçu contre-ordre. On prétend que l'épidémie est dans l'île. Le médecin major du régiment y est parti pour se rendre compte de la situation. »

Il y a quelques années, un sieur Frappier, du canton de Montlieu, arrondissement de Jonzac, était mordu à la jambe par une vipère. Au dernier conseil de révision, Frappier fit valoir que de temps à autre il ressentait une vive douleur à la jambe mordue ; mais, comme la plaie était bien cicatrisée, le jeune homme bien campé et bien portant, le conseil rejeta sa réclamation.

Ces jours derniers, Frappier, conscrit, était dirigé sur Mont-de-Marsan. A son arrivée au corps, il fut examiné avec soin et réformé.

Aussi, qu'on juge de la surprise de sa famille quand, l'autre jour, il arriva chez ses parents, qui ne l'attendaient que dans quatre ou cinq ans.

Les nouveaux jouets du jour de l'an. — Les jouets nouveaux qui ont reçu jusqu'à ce jour l'estampille nécessaire sont au nombre d'une trentaine environ.

Notons d'abord une petite locomotive, marchant à la vapeur, et à qui son prix modique, cinquante-neuf sous, assure un grand succès de vente.

Puis, un danseur électrique, qui se trémousse sur un minuscule tambour, grâce à l'action d'une toute petite pile : coût, 2 fr. 50. Ajoutons que la pile est sèche, et que, par conséquent, les enfants ne courent pas risque de s'abîmer les mains.

Maintenant, une concurrence à Vaucanson ! Les camelots vendront au prix de 3 fr. un petit canard qui mangera du grain tout seul en agitant le cou. Le grain retiré de son estomac pourra servir indéfiniment.

Parmi les jouets tout à fait bon marché, il y a la couleuvre siffante, qui siffle toutes les fois qu'on lui pince la queue : 50 centimes.

La boîte à musique, imperceptible orgue de barbarie, qui ne coûtera que 1 fr. 50 c., et jouera l'air qui fait fureur dans les cafés-concerts cet hiver :

Moi, je suis actrice et cocuse,  
Mais c'est qu'est moins beau,  
C'est qu'ma pauvre mère est ouvreuse  
Au Château-d'Eau...

Vous voyez que voilà un joujou qui se pique d'actualité.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS  
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

### REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose, les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C<sup>o</sup>, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

LES ALMANACHS POUR 1883.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée, l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étréennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur*, de *l'Atelier*, du *Soldat*, du *Marin* et du *Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grandes. Si, pour les répandre, nous avons l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendons dans les foires, chez les libraires; si nous les donnons à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placeraient bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Fursenberg.

L'ATELIER. — LE LABOUREUR. — LE SOLDAT. — LE MARIN, 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

LE COIN DU FEU, 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine 4 fr. 60 c. par la poste.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Co,  
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Attention!

L'ALMANACH D'ARLEQUIN

Est une des meilleures publications pour la propagande. Il se recommande par le choix et la convenance de ses textes, ainsi que par ses nombreuses gravures. Chaque page est illustrée. La couverture est coloriée et produit un effet charmant. Son prix minime le met à la portée de toutes les bourses. — 20 centimes (25 centimes franco par la poste) pour un exemplaire. 58 exemplaires pour 8 fr. 35. 15 fr. le cent. 125 fr. le mille.

Plusieurs personnes de la même localité se réunissent et demandent par quantité afin de bénéficier des remises.

Prière de ne plus mettre aucun retard dans les commandes de l'Almanach d'Arlequin.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.

Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part.

Demander le programme à M. E. HE-ROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Au moment des bals, concerts et réunions, nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices *Viège de Raphaël*: la dernière valse de Jules Klein, œuvre exquise, adorable, digne de «Fraises au Champagne» et des *Parfums Capiteux*.

Après avoir constaté l'éclatant succès de *Viège de Raphaël*, citons au hasard les œuvres les plus mélodieuses et les plus brillantes de Jules Klein: *Royal-Caprice*, gavotte Louis XV, et les valse: *Au Pays Bleu*, *Leurs de Feu*, *Pattes de Velours*, *Neige et Volcan*, *Cuir de Russie*, *Coriass Velours*, *Péché Révé*, *Pazza d'Amore*, M<sup>lle</sup> Printemps, *Pommes des Voisines*, *Petits Soupers*, *Larmes de Crocodile*.

Les polkas si follement entraînant *Coup de Canif*, *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Sain*, *Coup de Linoite*, *Truite aux Perles*, la jolie mazurka «Radis-Roses», et J.-Klein-Quadrille, sont toujours les délices des bals élégants.

Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. (Même prix pour les valse chantées)

Parfums Capiteux, Pazza, Fraises au Champagne) Paris, COLOMBIER, Editeur, rue Vivienne, 6.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes des hôpitaux de Paris obtiennent mille guérisons par an, terme moyen, Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.
3 %	80 60	80 55	Nord	1925	1910	Obligations		
3 % amortissable	81 20	81 10	Orléans	1255	1260	Dép. de la Seine, emprunt 1857	246	243
4 1/2 %	109 80	109 50	Ouest	781	780	Bons de liquid. Ville de Paris	519	516
5 %	114 85	114 80	Compagnie parisienne du Gaz	1555	1555	Obligations communales 1879	432	439
Obligations du Trésor	507	505	Canal de Suez	2428	2435	Obligat. foncières 1879 3 %	432	435
Obligations du Trésor nouvelles	510	512	C. gén. Transatlantique	430	435	Est	372	371
Bons de liq. départementaux	525	525				Midi	368	368 75
Banque de France	3950	3950				Nord	371 75	371 75
Comptoir d'escompte	1010	1000				Orléans	376	374
Credit Foncier, act. 500 fr.	1840	1840				Ouest	370	369 50
Credit de France	65	85				Paris-Lyon-Méditerranée	379	50 379 75
Credit mobilier	415	417 50				Paris-Bourbonnais	369	369 75
Est	727	730				Canal de Suez	560	560
Paris-Lyon-Méditerranée	1590	1590						
Midi	1195	1197 50						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — matin (s'arrête à la Possession).  
8 — 56 — — matin, omnibus-mixte.  
1 — 25 — — soir.  
3 — 39 — — — — —  
7 — 15 — — — — —  
10 — 36 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 21 — — — omnibus.  
9 — 37 — — — — —  
12 — 48 — — — — —  
4 — 44 — — — — —  
10 — 24 — — — — —  
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 55.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, succ<sup>r</sup> de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

A VENDRE  
A L'AMIABLE,  
UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Petit-Pré, avec sortie sur la rue de l'Egout. Comprenant deux chambres à feu, deux greniers, buanderie et cave. Cette maison dépend de la succession de M<sup>lle</sup> Marchesseau et est occupée par M. Poisson et M<sup>me</sup> veuve Revel. S'adresser, pour traiter, audit notaire. (669)

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION  
Le dimanche 17 décembre 1882, à midi et demi, à Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS,

UNE MAISON  
A USAGE D'AUBERGE

Située à Saumur, rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 44. Comprenant bâtiment d'habitation avec servitudes et cour. S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. On pourra traiter avant l'adjudication. (370)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883,

UNE BELLE MAISON

Située à Brézé, Actuellement occupée par M. Lecompte, notaire. Cour, servitudes et jardin bien affrui. S'adresser à M. GAUTIER, propriétaire à Brézé. (650)

A VENDRE

EN 3 LOTS,

Sur soumissions cachetées,

905 PEUPLIERS

145 platanes

ET 49 MARRONNIERS

Plantés au long du chemin de fer d'Orléans à Nantes.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges: au bureau de M. l'ingénieur de la Compagnie d'Orléans (gare de Tours); aux chefs de section et de districts de Tours et Saumur.

Les soumissions devront être adressées avant le 8 décembre à M. l'ingénieur de la Compagnie d'Orléans, à Tours.

L'adjudication aura lieu le 9 décembre, à 4 heures du soir.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

GRANDE MAISON

Avec JARDIN

COURS, REMISE ET ÉCURIE.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, ou à M<sup>me</sup> PAPILLON, rue du Presbytère. (563)

A LOUER

PRÉSENTMENT

Un JARDIN bien affrui

AVEC MAISON D'HABITATION,

Le tout d'une contenance de 1 hectare 40 ares environ,

Situé à la Croix-Verte.

Puits, bassin et manège, belle écurie et servitudes.

S'adresser à MM. GALLÉ et FERRAND-CHATEIGNER, propriétaires à Saumur. (631)

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE demande

un petit

clerc sachant bien lire et écrire.

A AFFERMER

DE SUITE,

LA FERME DE L'ÉTANG

Commune de Gennes.

S'adresser à M. Louis BLANCHARD, à Louerre. (618)

A VENDRE

D'OCCASION

Un joli panier-duc et une paire de harnais.

S'adresser au bureau du journal.

CABINET D'AFFAIRES

DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, Rue des Basses-Perrières, à SAUMUR.

A partir du 15 novembre 1882:

Récouvrements de créances de toute nature.

Renseignements commerciaux.

Liquidations amiables et alternatives.

Représentation dans les faillites.

Arbitrages et expertises de comptabilité. (632)

UN MÉNAGE demande une place: le mari comme cocher, jardinier ou commissionnaire, la femme comme cuisinière ou bonne d'enfant.

S'adresser au bureau du journal.

ON DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin.

S'adresser au bureau du journal.

LA

Réglisse Sanguinée

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Fièvres d'Estomac

et facilite la Digestion.

075 dans toutes Pharmacies.

AVIS

M. SARGET-GIRAULT

Propriétaire des MAGASINS de la PAIX

Situés rue d'Orléans, à Saumur.

Informé sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises ET A DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

Fr. par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE